



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du conseil territorial du 13 avril 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-04-13_2302
Vote des taux de la taxe d'enlèvement des
ordures ménagères – Année 2021

L'an deux mille vingt et un, le 13 avril à 18h15 les membres du Conseil de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis en Mairie de Vitry-sur-Seine, en séance ouverte par son président, Monsieur Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 7 avril 2021. Conformément à l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, la séance se déroule sans public, le caractère public de la séance étant respecté par sa retransmission en direct sur le site internet de l'EPT. Le quorum est ramené à un tiers des membres, chaque élu pouvant détenir deux pouvoirs

Ville	Nom	Présent	A donné pouvoir à	Votes
Villejuif	Mme ABDOURAHAMANE Rakia	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. AFFLATET Alain	Représenté	M. YAVUZ	C
Gentilly	M. AGGOUNE Fatah	Représenté	Mme TORDJMAN	P
Villeneuve-Saint-Georges	Mme AMKIMEL Saloua	Représentée	M. VIC	C
Le Kremlin-Bicêtre	Mme AZZOUG Anissa	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. BELL-LLOCH Pierre	Présent		P
Orly	Mme BEN CHEIKH Imène	Représentée	Mme JANODET	P
Vitry-sur-Seine	M. BENBETKA Abdallah	Présent		P
Juvisy-sur-Orge	M. BENETEAU Sébastien	Présent		C
Vitry-sur-Seine	M. BEN-MOHAMED Khaled	Représenté	M. BENBETKA	P
Juvisy-sur-Orge	Mme BENSARSA REDA Lamia	Présente		C
Viry Chatillon	M. BERENGER Jérôme	Présent		C
Savigny-sur-Orge	Mme BERNET Lydia	Représentée	M. GUILLAUMOT	P
Thiais	M. BEUCHER Daniel	Représenté	M. SEGURA	C
Chevilly-Larue	Mme BOIVIN Régine	Présente		P
Le Kremlin-Bicêtre	M. BOUFRAINE Kamel	Représenté	M. LAURENT	P
Cachan	Mme BOUGLET Maëlle	Représentée	M. TAUPIN	P
Vitry-sur-Seine	M. BOURDON Frédéric	Présent		A
Ivry-sur-Seine	M. BOUYSSOU Philippe	Présent		P
Savigny-sur-Orge	M. BRIEY Ludovic	Représenté	Mme DUPART	A
Villeneuve-Saint-Georges	Mme CABILLIC Kati	Représentée	M. GAUDIN	C
Fresnes	Mme CHAVANON Marie	Représentée	Mme VALA	P
Athis-Mons	M. CONAN Gautier	Représenté	M. GROUSSEAU	P
Chevilly-Larue	Mme DAUMIN Stéphanie	Représentée	Mme BOIVIN	P
Cachan	Mme DE COMARMOND Hélène	Représentée	M. VIELHESCAZE	P
L'Haÿ-les-Roses	M. DECROUY Clément	Présent		C
Savigny-sur-Orge	M. DEFREMONT Jean-Marc	Présent		P
Arcueil	Mme DELAHAIE Carine	Représentée	M. LEPRETRE	P
Thiais	M. DELL'AGNOLA Richard	Présent		C
Villeneuve-Saint-Georges	M. DELORT Daniel	Représenté	M. GAUDIN	C
Vitry-sur-Seine	Mme DEXAVARY Laurence	Présente		A
Ivry-sur-Seine	Mme DORRA Maryse	Présente		P
Morangis	M. DUFOUR Jean-Marc	Présent		C
Savigny-sur-Orge	Mme DUPART Agnès	Présente		A
Vitry-sur-Seine	Mme EBODE ONDOBO Bernadette	Présente		P
Villejuif	M. GARZON Pierre	Représenté	Mme LEYDIER	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. GAUDIN Philippe	Présent		C
Choisy-le-Roi	Mme GAULIER Danièle	Représentée	Mme SPANO	C
Arcueil	Mme GILGER-TRIGON Anne-Marie	Représentée	Mme JANODET	P
Villeneuve-le-Roi	M. GONZALES Didier	Représenté	M. MAITRE	C
Villeneuve-le-Roi	Mme GONZALES Elise	Présente		C
Ablon-sur-Seine	M. GRILLON Eric	Présent		C
Athis-Mons	M. GROUSSEAU Jean-Jacques	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. GUILLAUME Didier	Représenté	Mme ABDOURAHMANE	P

Savigny-sur-Orge	M. GUILLAUMOT Bruno	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. ID ELOUALI Ali	Représenté	Mme DUPART	A
Orly	Mme JANODET Christine	Présente		P
Vitry-sur-Seine	Mme KABBOURI Rachida	Représentée	M. BENBETKA	P
Villejuif	Mme KACIMI Malika	-		-
Vitry-sur-Seine	M. KENNEDY Jean-Claude	Représenté	Mme LORAND	P
Ivry-sur-Seine	Mme KIROUANE Ouarda	Présente		P
Arcueil	Mme LABROUSSE Sophie	Représentée	Mme AZZOUG	P
Vitry-sur-Seine	M. LADIRE Luc	Représenté	Mme LEFEBVRE F.	P
Villejuif	M. LAFON Gilles	Présent		P
Paray-Vieille-Poste	Mme LALLIER Nathalie	Représentée	Mme TROUBAT	C
Le Kremlin-Bicêtre	M. LAURENT Jean-Luc	Présent		P
Fresnes	Mme LEFEBVRE Claire	Représentée	M. DEFREMONT	P
Vitry-sur-Seine	Mme LEFEBVRE Fabienne	Présente		P
Vitry-sur-Seine	M. LEPRETRE Michel	Présent		P
Orly	M. LERUDE Renaud	Représenté	Mme LINEK	P
L'Hay-les-Roses	M. LESSELINGUE Pascal	Représenté	M. DECROUY	C
Thiais	Mme LEURIN-MARCHEIX Virginie	Représentée	M. SEGURA	C
Villejuif	Mme LEYDIER Anne-Gaëlle	Présente		P
Athis-Mons	Mme LINEK Odile	Présente		P
Villejuif	M. LIPIETZ Alain	Représenté	M. TAUPIN	P
Vitry-sur-Seine	Mme LORAND Isabelle	Présente		P
Villeneuve-le-Roi	M. MAITRE Jean-Louis	Présent		C
Ivry-sur-Seine	M. MARCHAND Romain	Présent		P
Rungis	M. MARCILLAUD Bruno	Présent		C
Ivry-sur-Seine	M. MOKRANI Mehdi	Représenté	M. BOUYSSOU	P
Villejuif	Mme MORIN Valérie	Représentée	M. LAFON	P
Vitry-sur-Seine	Mme MORONVALLE Margot	Présente		P
L'Hay-les-Roses	M. MOUALHI Sophian	Présent		P
Ivry-sur-Seine	M. MRAIDI Mehrez	Représenté	M. MARCHAND	P
L'Hay-les-Roses	Mme NOWAK Mélanie	Représentée	M. DECROUY	C
Choisy-le-Roi	Mme OSTERMEYER Sushma	Représentée	Mme SPANO	C
Choisy-le-Roi	Mme OZCAN Canan	Représentée	M. DUFOUR	C
Choisy-le-Roi	M. PANETTA Tonino	Présent		C
Ivry-sur-Seine	M. PECQUEUX Clément	Présent		P
Ivry-sur-Seine	Mme PIERON Marie	Représentée	M. PECQUEUX	P
Fresnes	M. PIROLI Yann	Représenté	Mme KIROUANE	P
Cachan	M. RABUEL Stéphane	Représenté	M. VIELHESCAZE	P
Athis-Mons	M. SAC Patrice	Représenté	M. GUILLAUMOT	P
Viry Chatillon	M. SAUERBACH Laurent	Représenté	M. BERENGER	C
Ivry-sur-Seine	Mme SEBAIHI Sabrina	-		-
Thiais	M. SEGURA Pierre	Présent		C
L'Hay-les-Roses	Mme SOURD Françoise	Présente		C
Athis-Mons	Mme SOW Fatoumata	Représentée	M. GROUSSEAU	P
Valenton	Mme SPANO Cécile	Présente		C
Chevilly-Larue	M. TAUPIN Laurent	Présent		P
Choisy-le-Roi	M. THIAM Moustapha	Représenté	M. DUFOUR	C
Gentilly	Mme TORDJMAN Patricia	Présente		P
Viry Chatillon	Mme TROUBAT Aurélie	Présente		C
Fresnes	Mme VALA Cécilia	Présente		P
Morangis	Mme VERMILLET Brigitte	Présente		C
Vitry-sur-Seine	Mme VEYRUNES-LEGRAIN Cécile	Représentée	Mme DORRA	P
Villeneuve-Saint-Georges	M. VIC Jean-Pierre	Présent		C
Cachan	M. VIELHESCAZE Camille	Présent		P
Viry Chatillon	M. VILAIN Jean-Marie	Représenté	M. BERENGER	C
Valenton	M. YAVUZ Métin	Présent		C
Le Kremlin-Bicêtre	M. ZINCIROGLU Lionel	Représenté	Mme GONZALES	C
Villejuif	M. ZULKE Michel	Représenté	M. YAVUZ	C

Secrétaire de Séance : Monsieur Sophian MOUALHI

Nombre de Conseillers en exercice composant le Conseil de territoire			102
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2294 à 2327	50	50	100

Exposé des motifs

La loi NOTRe a confié la gestion des déchets ménagers et assimilés aux établissements publics territoriaux (EPT) dès le 1^{er} janvier 2016.

S'agissant du financement de cette compétence, l'EPT a désormais institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) à compter de 2021 (dernière année de possibilité d'institution). Ainsi, l'EPT fixe désormais les taux sur l'ensemble de son territoire et non plus sur les seuls territoires des anciennes agglomérations du Val de Bièvre, des Portes de l'Essonne et des Lacs de l'Essonne (territoire de Viry-Châtillon).

L'EPT a institué 7 zones fiscales correspondant à 7 bassins constitués par des territoires communaux aux caractéristiques proches en matière d'exercice de la compétence (collecte, traitement...). Au plus tard en 2031, un seul taux doit s'appliquer par zone. Ainsi, l'EPT a également délibéré en faveur d'une convergence progressive des taux sur 10 années. Cette convergence débute dès 2021. Il est donc déterminé pour chaque zone fiscale un taux moyen de la zone permettant de financer la compétence gestion des déchets de chaque bassin. Les taux communaux convergent progressivement vers ce taux moyen durant 10 ans (le taux moyen calculé par zone correspond à la moyenne des taux en cours de lissage). Il est à rappeler que les villes d'Ivry-sur-Seine et de Vitry-sur-Seine sont deux communes dont le zonage est propre à leur périmètre. Ces deux zones ne sont donc pas concernées par la convergence progressive des taux.

Dans le cadre de cette délibération, il s'agit alors de voter chaque taux en cours de convergence pour cette première année de lissage (le taux moyen n'est pas à voter).

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu l'avis de la commission permanente ;

Vu les états 1259 TEOM ;

Sur proposition de Monsieur Le Président,

Le conseil territorial délibère et, à la majorité,

1. Décide de fixer les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2021 par zone de perception ainsi qu'il suit :

Zone 1

- Vitry-sur-Seine : 7,35%

Zone 2

- Ivry-sur-Seine : 0,79%

Zone 3

- Arcueil : 4,67%

- Cachan : 7,48%

- Gentilly : 4,49%

- Le Kremlin-Bicêtre : 4,72%

- Villejuif : 5,70%

Zone 4

- Chevilly-Larue : 5,97%
- Fresnes : 5,96%
- L'Haÿ-Les-Roses : 5,58%
- Rungis : 7,79%

Zone 5

- Ablon-sur-Seine : 7,97%
- Choisy-le-Roi : 7,59%
- Orly : 6,86%
- Thiais : 7,16%
- Villeneuve-le-Roi : 8,98%

Zone 6

- Valenton : 8,70%
- Villeneuve-Saint-Georges : 11,00%

Zone 7

- Athis-Mons : 9,15%
- Juvisy-sur-Orge : 9,15%
- Morangis : 6,49%
- Paray-Vieille-Poste : 9,15%
- Savigny-sur-Orge : 9,15%
- Viry-Chatillon : 9,71%

2. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 58 – Contre 37 – Abstentions 5



A Vitry-sur-Seine, le 19 avril 2021
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire,
étant transmise en préfecture le 20 avril 2021
ayant été publiée le 20 avril 2021

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 012 T012

1259 TEOM - I

COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
027 ATHIS MONS	07	P	43 873 252	9,15%	4 014 403
326 JUVISY SUR ORGE	07	P	24 350 516	9,15%	2 228 072
432 MORANGIS	07	P	27 830 712	6,49%	1 806 213
479 PARAY VIEILLE POSTE	07	P	25 338 200	9,15%	2 318 445
589 SAVIGNY SUR ORGE	07	P	52 239 161	9,15%	4 779 883
687 VIRY CHATILLON	07	P	46 722 031	9,71%	4 536 709

A Orly, le 14/04/21
 Le Président,
 Michel LEIRÉTRE



A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 012 T012

Bases exonérées sur délibération : 0

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 219 031 016

Bases prévisionnelles d'imposition : 220 353 872

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

=====

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 012 GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

Bases exonérées sur délibération : 3 390 720

Pas de plafonnement institué : >>>>>>

Coefficient : >>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 510 701 916

Bases prévisionnelles d'imposition : 931 967 816

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 VITRY SUR SEINE	131 939 865	7,35%	9 697 580
02 IVRY SUR SEINE	135 000 000	0,79%	1 066 500

A Orly , le 14/04/2021
 Le Président,
 Michel LEPRÊTRE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 012 GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

1259 TEOM - I

COMMUNES	Zone Intercommun. de Percept.	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES	TAUX VOTE	PRODUIT ATTENDU
001 ABLON SUR SEINE	05	P	7 401 183	7,97%	589 874
003 ARCUEIL	03	P	52 623 513	4,67%	2 457 518
016 CACHAN	03	P	49 897 335	7,48%	3 732 321
021 CHEVILLY LARUE	04	P	36 266 668	5,97%	2 165 120
022 CHOISY LE ROI	05	P	67 942 701	7,59%	5 156 851
034 FRESNES	04	P	39 069 831	5,96%	2 328 562
037 GENTILLY	03	P	39 048 169	6,49%	1 753 263
038 L'HAY LES ROSES	04	P	50 043 573	5,58%	2 792 431
043 LE KREMLIN BICETRE	03	P	53 264 493	4,72%	2 514 084
054 ORLY	05	P	42 382 316	6,86%	2 807 427
065 RUNGIS	04	P	10 058 890	7,79%	783 588
073 THIAIS	05	P	46 037 670	7,16%	3 296 297
074 VALENTON	06	P	19 487 104	8,70%	1 695 378
076 VILLEJUIF	03	P	91 054 543	5,70%	5 190 109
077 VILLENEUVE LE ROI	05	P	24 837 933	8,98%	2 230 446
078 VILLENEUVE SAINT GEORGES	06	P	35 612 029	1,10%	3 917 323

A Orly, le 14/04/2021
 Le Président,
 Michel LEPRÊTRE



III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 012 GRAND-ORLY SEINE BIEVRE

1259 TEOM - I

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
01 VITRY SUR SEINE	081 VITRY SUR SEINE	P	131 939 865
02 IVRY SUR SEINE	041 IVRY SUR SEINE	P	135 000 000